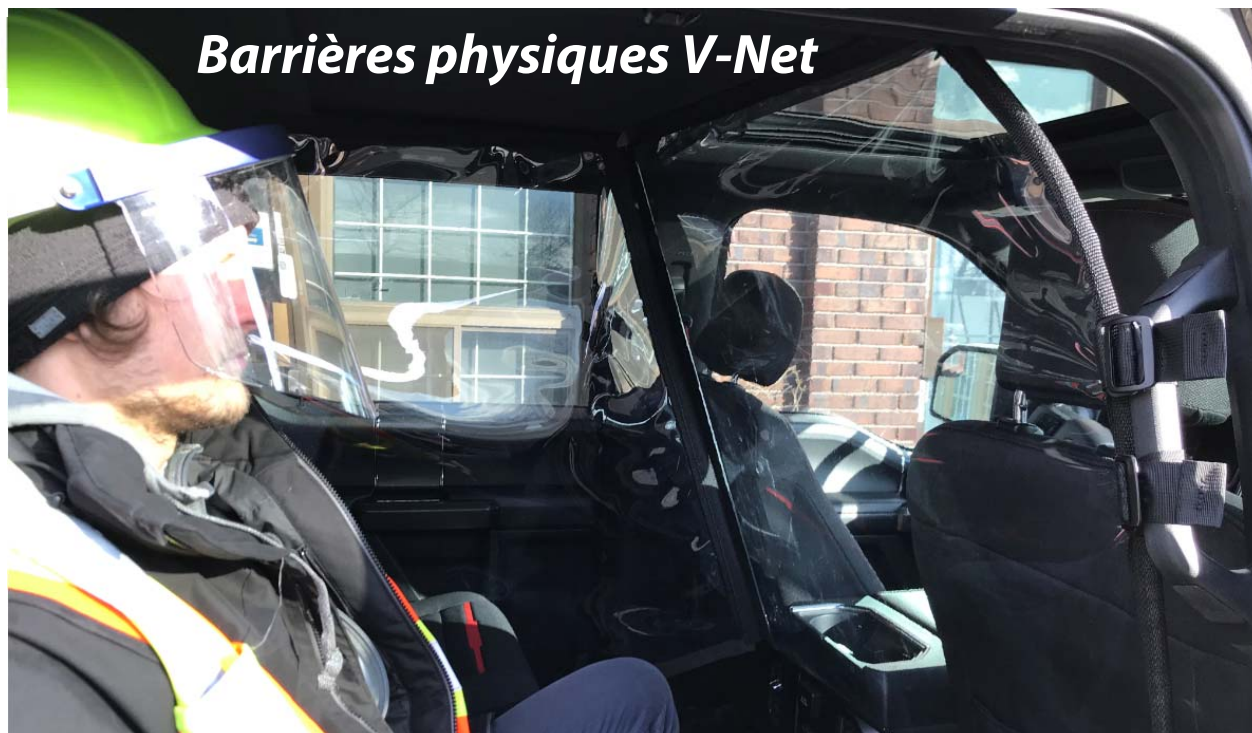




MANUEL D'INSTRUCTIONS

Document # 200427F

Révision 1

Mai 2020

Ce document contient 16 pages



NON CONTRÔLÉ SI IMPRIMÉ

IMPORTANT : Assurez-vous que ce manuel d'utilisation est la dernière version disponible. Consultez le site web de Barry au www.barry.ca pour consulter les révisions du document, les mises à jour importantes et autres avis.

Cordages Barry Itée

6110 boul. des Grandes Prairies

Montréal (Québec) Canada H1P 1A2

T. 514.328.3888, F. 514.328.1963

1.800.305.2673 (Canada / États-Unis)

Félicitations pour votre achat d'un produit de qualité et de sécurité Barry !

Notre philosophie chez Barry est de n'offrir que la meilleure qualité de produits. Nous espérons que vous serez entièrement satisfait de ce produit et nous vous remercions d'avoir choisi Barry. Nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires afin de nous aider à continuer d'améliorer nos produits et services.



Copyright © 2020 Cordages Barry Ltée
Tous droits réservés.

Les informations contenues dans le présent document sont la propriété de Cordages Barry Ltée. Ces informations ne peuvent être utilisées, reproduites ou divulguées à d'autres, sauf autorisation écrite expresse de Cordages Barry Ltée.

HISTORIQUE DES RÉVISIONS

Révision	Sections concernées	Changements	Date
0		Première diffusion	27 avril 2020
1	1.2, 5.1.1	Matériaux mis à jour, ajout de photos d'étapes de fixation	28 mai 2020

TABLE DES MATIÈRES

Avertissements et avis importants.....	5
1. Description des barrières physiques V-Net	7
2. Restrictions.....	8
3. Exigences du système.....	8
4. Formation.....	9
5. Fonctionnement et utilisation.....	9
6. Inspection.....	10
7. Entretien et entreposage	12
8. Durée de vie.....	13
9. Rapport d'incident ou de défaillance.....	13
10. Garantie.....	14
Formulaire d'inspection formelle.....	15
Registre d'inspection	16

AVERTISSEMENTS ET AVIS IMPORTANTS

Vous trouverez sur cette page, et tout au long de ce manuel d'instructions, plusieurs avertissements et avis importants dont vous devez impérativement tenir compte lorsque vous faites usage de ce produit.

DÉFINITIONS :



Une note d'avertissement signifie que si l'information n'est pas suivie à la lettre, il y a un risque de blessure grave ou de mort pour l'utilisateur ou les personnes environnantes.



Une note importante signifie que si l'information n'est pas suivie, il y a un risque de blessure et/ou de dommage à l'équipement.



IMPORTANT : Ce manuel est destiné à répondre aux instructions du fabricant, comme le recommandent diverses normes, et doit être utilisé dans le cadre d'un programme de formation des employés.



IMPORTANT : Ce manuel contient des informations et des instructions spécifiques à ce produit uniquement. Assurez-vous que ce manuel est la dernière version disponible. Contactez Barry pour vérifier les révisions de documents, les mises à jour importantes et autres avis.



IMPORTANT : Barry a une politique d'amélioration continue et se réserve le droit de mettre à jour le produit ou ses composantes sans préavis.



IMPORTANT : Les produits fabriqués par Barry sont destinés à être utilisés par des professionnels formés et expérimentés dans l'utilisation, l'inspection et l'entretien de ces produits.



AVERTISSEMENT : L'utilisateur doit lire et comprendre les instructions de ce manuel avant d'utiliser ce produit. Les instructions du fabricant doivent être suivies pour l'utilisation et l'entretien corrects de ce produit. Toute modification ou mauvaise utilisation de ce produit, ou le non-respect des instructions, peut entraîner des blessures graves ou la mort. Si vous avez des questions sur l'utilisation, l'entretien ou l'adéquation de ce produit à votre application, contactez Barry.



AVERTISSEMENT : Il est de la responsabilité de l'acheteur de s'assurer que les combinaisons ou compilations de produits acquis auprès de Barry sont adaptées à l'usage prévu et appropriées. Par conséquent, l'acheteur doit se conformer à toutes les règles et réglementations applicables et à toutes les spécifications d'utilisation et autres exigences de Barry fournies avec les produits, sur le site internet de Barry, dans les manuels, les fiches techniques, sur les étiquettes ou les emballages avant d'utiliser ce produit ou d'en permettre l'utilisation par un tiers.



IMPORTANT : Ce document ne remplace pas une formation complète nécessaire à l'utilisation de ce produit.



IMPORTANT : Avant d'utiliser ce produit, inscrivez les informations d'identification du produit figurant sur l'étiquette d'identification dans le registre d'inspection et d'entretien à la fin de ce document. Veillez à ce que ce manuel soit facilement accessible avec le produit. Contactez Barry pour obtenir des copies supplémentaires de ce manuel.



IMPORTANT : *Il est de la responsabilité de l'utilisateur de documenter et de tenir un registre d'utilisation, d'inspection et d'entretien du produit. Barry fournit des formulaires et registres d'inspection qui peuvent être utilisés à titre d'exemple. Il est de la responsabilité de l'utilisateur d'adapter et de concevoir son propre système d'inspection et d'entretien.*

1. DESCRIPTION DES BARRIÈRES PHYSIQUES V-NET

1.1 APPLICATIONS :

Les barrières physiques V-Net sont des cloisons ou des écrans transparents standardisés et fabriqués sur mesure, installés dans des véhicules ou d'autres lieux afin de réduire l'exposition et la diffusion des gouttelettes générées par la toux ou les éternuements et d'atténuer les risques associés.



IMPORTANT : Ce produit ne remplace pas l'équipement de protection individuelle (EPI) et n'élimine pas tous les risques associés. Une analyse de risque appropriée doit être effectuée par une personne compétente pour déterminer les exigences spécifiques.

Les applications comprennent :

Intérieur de véhicules

- Camions légers et moyens
- Camionnettes, camions de pompiers, ambulances, véhicules de police et d'urgence
- Autobus, trains, tramways, métros

Délimitation de zone

- Zones réglementées
- Zones de production
- Espaces de bureaux
- Zones de guichets
- Zones de quarantaine
- Sorties de secours

1.2 SPÉCIFICATIONS :

Références normatives :

Reportez-vous aux normes nationales et aux exigences locales, provinciales et fédérales applicables pour connaître la réglementation spécifique à votre juridiction. Les déclarations concernant l'utilisation des produits et des procédés Barry ne doivent pas être interprétées comme des recommandations d'utilisation en violation de toute loi, réglementation ou droit de brevet applicable.

- **Transports Canada**
 - o Norme CMVSS 302 de Transports Canada (NHTSA / DOT FMVSS 302) : Inflammabilité des matériaux intérieurs
- **National Fire Protection Association**
 - o NFPA 701 (édition 2010) : Fire Tests for Flame Propagation of Textiles and Films – Test Method

Matériaux : Consultez le site web de Barry pour connaître les matériaux spécifiques de chaque modèle de séparateur flexible.

Vinyle clair	Vinyle clair poli à usage intensif avec propriétés ignifuges (FR) et de résistance aux UV
Bordure	Sangle en polypropylène et/ou nylon Crochet et boucle
Points d'attache	Boucles en plastique Crochet et boucle Anneaux de sangle Corde élastique avec crochet
Étiquette d'identif.	L'étiquette d'identification fournit des informations sur le produit : ▪ Numéro de modèle ▪ Date de fabrication

2. RESTRICTIONS

Tenez compte des restrictions suivantes avant d'utiliser ce produit :

2.1 CHARGEMENT DYNAMIQUE ET/OU CARGAISON : Les barrières physiques V-Net ne sont pas conçues pour soutenir des charges, protéger des débris ou des impacts, et ne sont pas appropriées pour une situation de chargement dynamique.

2.2 PROTECTION PATHOGÈNE ET RISQUE BIOLOGIQUE : Les barrières physiques V-Net ne protègent pas contre la transmission de pathogènes. Elles sont destinées à réduire l'exposition des travailleurs aux gouttelettes générées par les éternuements et la toux. Elles ne remplacent pas les EPI et n'éliminent pas non plus tous les risques associés. Une analyse de risque appropriée doit être menée par une personne compétente afin de déterminer les exigences spécifiques pour une telle protection.

2.3 FIXATION : Les points de fixation des barrières physiques V-Net doivent être validés avant l'achat afin de garantir un ajustement et une couverture adéquats de la zone désignée. Se reporter à la section 5 pour les instructions d'installation.

2.4 CONDITIONS D'UTILISATION CRITIQUES : L'utilisateur doit continuellement examiner les conditions dans lesquelles les barrières physiques V-Net sont utilisées et la fréquence des inspections. Si les conditions suivantes sont rencontrées, il faut envisager de remplacer ou de nettoyer à fond la barrière physique V-Net.

- Les inspections et le nettoyage sont peu fréquents
- Des coupures ou autres dommages sont observés sur la barrière physique V-Net, ce qui entraîne le non-respect des critères d'inspection énoncés à la section 6 du présent document
- La transparence du matériel clair est réduite
- Il est utilisé ou stocké à des températures dépassant les limites
- Il peut avoir été exposé à des contaminants
- Il est en service depuis une durée indéterminée

2.5 CHARGES DE VENT : Les barrières physiques V-Net peuvent ajouter des charges dues au vent aux points d'attache auxquels elles sont fixées. La personne qualifiée qui certifie le système doit tenir compte de cette charge supplémentaire potentielle.

2.6 EXPOSITION AUX ULTRAVIOLETS : Les composants textiles et plastiques de ce produit seront affectés par l'exposition aux UV de la lumière du soleil ou d'autres sources lumineuses. La dégradation des matériaux dépendra de la durée d'exposition et de l'intensité des rayons UV.

2.7 DANGERS ENVIRONNEMENTAUX : L'utilisation de ce produit dans des zones présentant des dangers environnementaux peut nécessiter des précautions supplémentaires pour éviter de blesser l'utilisateur ou d'endommager le produit. Les risques peuvent inclure, mais ne sont pas limités à : la chaleur excessive, la contamination chimique, les champs électriques, les machines en mouvement, la corrosion, les gaz et les arêtes vives.

2.8 FORMATION : Ces produits doivent être utilisés par des personnes formées à leur application et à leur utilisation correctes (voir section 4).

3. EXIGENCES DU SYSTÈME



IMPORTANT : *Ne modifiez pas le produit d'origine en altérant, ajoutant ou retirant des composantes, à moins d'approbation de Barry par écrit.*

3.1 AGENCEMENT DES CONNEXIONS : N'utilisez que des connecteurs adaptés à chaque application. Assurez-vous que tous les connecteurs sont compatibles en termes de taille, de forme et de résistance. N'utilisez pas d'équipement qui n'est pas compatible.

4. FORMATION

Il incombe à l'acheteur ou à l'utilisateur de s'assurer qu'il connaît bien ce produit de sécurité et qu'il est suffisamment formé à l'entretien et à l'utilisation corrects de ce produit. Ce produit ne doit être utilisé que par des personnes compétentes. L'utilisateur doit être conscient des caractéristiques de fonctionnement, des limites d'application et des conséquences d'une utilisation incorrecte de cet équipement.



IMPORTANT : L'acquisition d'un apprentissage adéquat des techniques et méthodes de sécurité appropriées est de votre propre responsabilité. La formation à l'inspection doit être répétée périodiquement sous la supervision de personnes compétentes*.

* Personne compétente : (OSHA) Une personne capable d'identifier les dangers existants et prévisibles dans l'environnement ou les conditions de travail qui posent un risque ou un danger pour les employés, et qui a l'autorisation de prendre rapidement des mesures correctives en vue d'éliminer ces risques ou dangers.

5. FONCTIONNEMENT ET UTILISATION

Avant chaque utilisation de ce produit, inspectez-le soigneusement pour vous assurer qu'il est en bon état de fonctionnement. Reportez-vous à la section 6 pour plus de détails sur l'inspection. N'utilisez pas le produit si l'inspection révèle un ou des signes de risques.



AVERTISSEMENT : En aucun cas vous ne devez modifier cet équipement ou en faire intentionnellement un usage non conforme. Consultez Barry lorsque vous prévoyez utiliser ce produit en combinaison avec des composants ou des sous-systèmes autres que ceux décrits dans ce manuel. Faites preuve de prudence lorsque vous utilisez ce produit à proximité de machines en mouvement, de risques électriques ou chimiques et d'arêtes vives.

5.1 INSTALLATION:

5.1.1 Modèle # VN03 / # VNL03 (barrière physique V-Net pour les camionnettes Crew Cab) :

Vidéo d'installation disponible à l'adresse suivante : <https://fr.barry.ca/pages/mi-physical-barrier-v-net>

Lien direct à scanner avec votre téléphone portable :



Étapes de fixation aux poignées latérales:



5.2 AVANT CHAQUE UTILISATION : Assurez-vous que la barrière physique V-Net est correctement installée et sécurisée par ses points d'attache.

6. INSPECTION



AVERTISSEMENT : Un mauvais entretien et une mauvaise utilisation de ces produits peuvent entraîner des blessures graves ou la mort. N'utilisez jamais ces produits à d'autres fins que celles pour lesquelles ils ont été conçus.

Si l'utilisateur constate un autre défaut qui n'est pas mentionné dans ce manuel et qui, selon lui, pourrait compromettre l'intégrité mécanique du produit, il doit cesser de l'utiliser et contacter Barry pour obtenir des instructions supplémentaires.

6.1 FRÉQUENCE DES INSPECTIONS : Il est important de surveiller en permanence l'état de vos barrières physiques V-Net en effectuant des inspections régulières.

Il existe trois types d'inspections obligatoires :

- **Inspection initiale** effectuée sur une nouvelle barrière physique V-Net avant sa première utilisation.
- **Inspection avant utilisation** effectuée avant chaque utilisation de la barrière physique V-Net.
- **Inspection formelle** effectuée au moins une fois par an (ou plus fréquemment si cela est jugé nécessaire en raison d'une utilisation intensive, de conditions d'utilisation inconnues, etc.)

Si, pour une raison valable, l'utilisateur détermine que les critères et le calendrier proposés ici ne sont pas applicables à sa situation spécifique, il peut en assumer la responsabilité en démontrant une équivalence acceptable par une analyse et des tests effectués par une personne compétente.

6.2 CRITÈRES D'INSPECTION : Les inspections doivent être effectuées dans un endroit propre et bien éclairé.

Il est prévu que le produit sera laissé en service normal si aucun dommage important n'est constaté. Toutefois, lorsqu'il est considéré comme endommagé, conformément aux critères d'inspection et d'évaluation, une décision quant à la réparation ou le retrait du produit doit être prise sur la base des résultats de l'inspection.

Si un défaut susceptible de nuire à l'intégrité mécanique du produit est constaté pendant ou après l'inspection, il doit être mis hors service, examiné, réparé (si possible) et inspecté avant de pouvoir être remis en service.

6.2.1 CONTRÔLE DE L'ÉTIQUETTE D'IDENTIFICATION : L'étiquette d'identification doit être fixée de manière permanente au produit et être parfaitement lisible.

6.2.2 INSPECTION DU VINYLE CLAIR : Chaque surface du matériau clair doit être inspectée visuellement et manuellement pour détecter les fissures, coupures, trous, brûlures ou autres dommages.

6.2.3 INSPECTION DES MATÉRIAUX TEXTILES : Inspectez visuellement et manuellement le filet micromailles, les bordures cousues et les attaches de boucles et crochets pour détecter les défauts ou les dommages.

6.2.4 INSPECTION DE LA QUINCAILLERIE : Les composants en plastique ou métal ne doivent présenter aucun dommage ou arête vive, aucune déformation permanente ni aucune corrosion. Un contrôle visuel doit être effectué pour détecter les formes incorrectes, les fissures, les entailles, les rainures, les déformations, les dommages causés par des produits chimiques et l'usure inhabituelle. Les composants endommagés doivent être remplacés, si possible, ou le produit doit être mis hors service.

6.3 INSPECTION INITIALE : Avant d'être mise en service, chaque barrière physique V-Net doit être inspectée pour s'assurer qu'elle est complète et qu'elle n'a pas été endommagée pendant le transit entre le fournisseur et l'utilisateur.

6.3.1 PROCÉDURE D'INSPECTION INITIALE :

- A. Assurez-vous que votre produit est conforme à la commande (c'est-à-dire que le numéro de produit, la dimension et la forme du produit sont corrects) et que toutes les pièces sont présentes et complètes.
- B. Faites une inspection visuelle du produit complet en le retirant de son emballage pour vous assurer qu'il ne présente aucun dommage apparent.
- C. Vérifiez l'étiquette d'identification du produit et assurez-vous qu'elle correspond aux informations figurant sur le bordereau d'expédition.
- D. Remplissez le registre d'inspection fourni (ou votre propre registre) en indiquant le numéro de pièce du produit, la date de fabrication, la date d'achat et la date de première utilisation.
- E. Validez que la copie du manuel d'instructions fournie avec votre produit est la dernière révision (consultez le site web de Barry à l'adresse www.barry.ca) et conservez-la avec le produit.

6.4 INSPECTION AVANT UTILISATION : L'inspection visuelle et tactile avant utilisation doit être effectuée avant chaque utilisation du produit par des personnes formées et/ou qualifiées pour identifier les dommages conformément au présent manuel d'instructions.

L'utilisation est définie à partir du moment où une barrière physique V-Net est installée jusqu'au moment où les utilisateurs sont hors de son périmètre ou lorsque le produit est remis. Si ces recommandations ne sont pas applicables en raison de la nature du travail effectué, l'utilisateur peut alors se référer à une personne compétente pour établir sa propre fréquence d'inspection avant utilisation.

6.4.1 PROCÉDURE D'INSPECTION AVANT UTILISATION :

- A. Le produit doit faire l'objet d'une inspection minutieuse, tant visuelle que manuelle, sur toute sa surface.
Inspecter le produit complet selon les critères d'inspection (section 6.2).
- B. Si l'inspection est satisfaisante et qu'aucun des critères de retrait (voir section 6.6) n'est observé, le produit peut alors être utilisé.
Si le contrôle n'est pas satisfaisant, le produit ne doit pas être mis en service. Il doit être étiqueté en conséquence et être soit inspecté formellement (voir section 6.5), soit envoyé à Barry pour réparation/remise à neuf, soit détruit s'il apparaît à l'inspecteur qu'il est irréparable ou qu'il répond aux critères de retrait (voir section 6.6). Une note dans le registre d'inspection doit être faite en conséquence.

6.5 INSPECTION FORMELLE : Chaque barrière physique V-Net et sa documentation doivent être inspectées au moins une fois par an par une personne compétente (autre que l'utilisateur ou la personne qui effectue les inspections avant utilisation).

6.5.1 PROCÉDURE D'INSPECTION FORMELLE :

- A. Lors des inspections formelles, l'inspecteur doit disposer de toutes les informations importantes relatives au produit inspecté, telles que :
 - Les dernières recommandations du fabricant concernant ce produit
 - Savoir si un rappel a été effectué sur le produit
- B. Veillez à disposer d'un espace suffisant pour poser le produit sur une surface plane et propre, car il doit faire l'objet d'un contrôle visuel et manuel approfondi sur toute sa surface, sur les deux faces. Inspecter le produit selon les critères d'inspection (section 6.2).

- C. Si l'inspection est satisfaisante et qu'aucun des critères de retrait (voir section 6.6) n'est observé, le produit peut alors être utilisé.
Si le contrôle n'est pas satisfaisant, le produit ne doit pas être mis en service. Il doit être étiqueté en conséquence, et être envoyé à Barry pour réparation/remise à neuf ou détruit s'il apparaît à l'inspecteur qu'il est irréparable ou qu'il répond aux critères de retrait (voir section 6.6). Une note dans le journal de bord doit être faite en conséquence.
- D. Remplissez le formulaire d'inspection et le registre d'inspection fournis à la fin de ce manuel (ou utilisez votre propre registre d'inspection qui contient au minimum les exigences d'inspection figurant dans ce manuel).

6.6 CRITÈRES DE RETRAIT :

Quand retirer votre barrière physique V-Net : Vous trouverez ci-dessous une liste de directives générales qui peuvent vous aider à décider du moment où vous retirerez une barrière physique V-Net.

- **Âge :** Le produit a dépassé ses limites de conservation et/ou de durée de vie.
- **La surutilisation :** Le produit est simplement "usé" par l'usage.
- **Dommages :** Des fissures, coupures, trous, brûlures ou autres dommages sont observés.
- **Surcharge :** Le produit a été soumis à un type de surcharge pour lequel il n'a pas été conçu, comme le levage d'objets.
- **Contamination chimique :** À moins que le produit chimique ne soit spécifiquement connu pour être inoffensif, il doit être considéré comme un contaminant.
- **Modifications :** Le produit a été modifié ou altéré sans le consentement écrit de Barry.
- **Identification :** Les informations sur l'âge du produit ne sont plus visibles ni lisibles.

7. ENTRETIEN ET ENTREPOSAGE

7.1 NETTOYAGE : les barrières physiques V-Net doivent être **nettoyées avant et après chaque utilisation**, en portant un équipement de protection individuelle (EPI) approprié selon l'une de ces méthodes :

- Mélangez une petite quantité de savon doux (ex : savon à vaisselle) avec de l'eau dans un flacon pulvérisateur. Vaporisez sur les surfaces en vinyle transparent et essuyez avec un chiffon propre.
- Mélangez 1 partie de vinaigre blanc avec 10 parties d'eau dans un vaporisateur. Vaporisez sur les surfaces en vinyle transparent et essuyez avec un chiffon propre.

Essuyez l'humidité dès que possible pour éviter la rouille sur la quincaillerie ou les marques sèches sur le vinyle transparent. N'utilisez pas de détergents, de nettoyeurs à base de solvants, d'eau de Javel ou de substituts d'eau de Javel et ne séchez pas le produit dans un sèche-linge ou à l'air chaud. Pour plus d'informations sur le nettoyage, veuillez contacter Barry.

7.2 ENTREPOSAGE : Rangez le produit à plat ou roulé, dans un environnement frais, sec et propre, à l'abri de la lumière directe du soleil, en veillant à ce qu'il ne soit pas trop comprimé. Ne le rangez pas s'il est humide ou mouillé. Évitez les endroits où il peut y avoir des vapeurs chimiques. Inspectez soigneusement le produit après un entreposage prolongé.

7.3 RÉPARATIONS : Les réparations sur le terrain ne doivent être effectuées qu'après qu'une analyse de risque appropriée ait été menée par une personne compétente afin de déterminer si la réparation répond aux exigences spécifiques de la demande. N'essayez pas de démonter le produit. Contactez Barry si vous avez des questions concernant la réparation de votre produit.

8. DURÉE DE VIE

8.1 DURÉE DE CONSERVATION ET DE SERVICE : Les recommandations de meilleures pratiques suivantes concernant les barrières physiques V-Net ne s'appliquent qu'à la condition que des inspections régulières avant chaque utilisation ne révèlent pas d'anomalie. La durée de vie réelle dépend de l'intensité et de la fréquence d'utilisation ainsi que de l'environnement. Une circonstance exceptionnelle pourrait limiter la durée de vie du produit à une seule utilisation. Un produit qui n'a pas été officiellement inspecté avec des résultats documentés au moins une fois par an doit être retiré du service et remplacé, sauf indication contraire du fabricant après une inspection et/ou une analyse approfondie de l'utilisation et de l'entreposage. **La durée de vie commence lorsque le produit est utilisé pour la première fois. Le registre d'inspection doit être mis à jour avec la date de la première utilisation. En l'absence de cette information écrite, la date de fabrication doit être considérée comme la date de première utilisation.**

Durée max. de conservation	Durée max. de service	Durée max. combinée (conserv. + service)
5 ans après la date de fabrication	5 ans	5 ans



IMPORTANT : La condition des barrières physiques V-Net doit être monitorée tout au long de leur durée de vie et doit satisfaire aux critères d'inspection et aux recommandations d'entretien figurant dans le présent manuel d'instructions.

9. RAPPORT D'INCIDENT OU DE DÉFAILLANCE

Dans le cas malheureux où une barrière physique V-Net serait impliquée dans un incident ou une défaillance, veuillez en informer Barry immédiatement afin que des mesures correctives puissent être prises rapidement par Barry. Les alertes sur la sécurité des produits sont affichées sur le site web de Barry (<http://www.barry.ca/centre-dexcellence/alerte-de-securite.htm>).

10. GARANTIE

Les produits fabriqués par Barry sont garantis contre tout défaut dans la fabrication ou les matériaux pour une période d'un (1) an à partir de la date d'expédition. Sur notification écrite, Barry réparera ou remplacera tous les articles défectueux. Barry se réserve le droit de demander que l'article défectueux soit retourné à son usine pour inspection avant de décider d'effectuer une réparation ou un remplacement. Le coût du transport pour la livraison du produit à l'aller et au retour sera assumé par l'acheteur. La garantie ne couvre pas les dommages au produit résultant d'une utilisation abusive, de dommages en cours de transport, de l'usure normale ou d'autres dommages hors du contrôle de Barry. La garantie s'applique uniquement à l'acheteur d'origine, est la seule applicable aux produits fabriqués par Barry et/ou sous l'étiquette ou la marque Barry, et remplace toute autre garantie explicite ou implicite. Pour les produits fabriqués par d'autres fabricants et vendus par Barry, seule la garantie du fabricant d'origine s'applique.

LA GARANTIE QUI PRÉCÈDE EST LA SEULE GARANTIE DONNÉE PAR BARRY. TOUTES AUTRES GARANTIES, EXPRESSES OU IMPLICITES, INCLUANT CELLES LIÉES À L'USAGE ET LA QUALITÉ MARCHANDE, SONT EXCLUES ET EXONÉRÉES DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI. EN AUCUN CAS LE CLIENT NE POURRA RÉCLAMER EN PÉNALITÉ ET DOMMAGE FINAUX PLUS QUE LA VALEUR PAYÉE AU MOMENT DE LA RÉCLAMATION POUR LES BIENS ACHETÉS. BARRY NE POURRA ÊTRE TENU, EN AUCUN CAS, QUE CE SOIT LE RÉSULTAT D'UN CONTRAT, DÉLIT, RESPONSABILITÉ STRICTE OU AUTRE, RESPONSABLE POUR DES DOMMAGES-INTÉRÊTS PARTICULIERS, ACCESSOIRES, CONSÉCUTIFS OU PUNITIFS, INCLUANT, SANS S'Y LIMITER, LA PERTE DE JOUISSANCE, DE PROFITS OU REVENUS.

Malgré cela, et même si les recommandations et instructions sont suivies conformément au présent document, Barry ne fait aucune déclaration et ne fournit aucune garantie, légale, contractuelle ou autre, expresse ou implicite, concernant ce produit. Plus spécifiquement, mais sans limiter la généralité de ce qui précède, Barry ne fait aucune déclaration concernant l'adéquation ou l'aptitude de ce produit à un usage particulier. L'utilisation de ce produit est soumise aux Termes et conditions de vente de Barry (disponibles à l'adresse suivante : <https://fr.barry.ca/pages/terms-and-conditions-of-sale>)



FORMULAIRE D'INSPECTION FORMELLE POUR LES BARRIÈRES PHYSIQUES V-NET

Modèle # : _____

Fabricant : Cordages Barry Cordage Itée
6110, boul. des Grandes Prairies
Montréal, Qc, Canada H1P 1A2

Identité de l'utilisateur (entreprise)
Nom : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____
Fax : _____
Courriel : _____

Informations sur l'âge et la durée de vie

Date de fabrication :	Date d'achat :	Date de la première utilisation (mise en service) :
-----------------------	----------------	---

Partie A - Vérification des informations

	Oui	Non	Commentaire
Disposez-vous de la dernière documentation sur le produit (Manuel d'instructions) ?			
Ce produit a-t-il fait l'objet d'un rappel ?			

Partie B - Inspection visuelle et tactile

Voir la section 6.2 CRITÈRES D'INSPECTION du manuel d'instructions

Partie à inspecter	Vérifier	Accepté	Rejeté	Commentaire
Étiquette d'identification	Doit être fixée de façon permanente et être parfaitement lisible			
Vinyle clair	Pas de signes de fissures, coupures, trous, brûlures ou autres dommages			
Matériaux textiles	Aucun signe d'abrasion, de coupure, de brûlure ou de décoloration excessive			
Quincaillerie	Pas de signes de dommages, d'arêtes vives, de corrosion, de forme incorrecte, de fissures, d'entailles, de rainures, de dommages chimiques			

Partie C - Conclusion de l'inspection

Voir la section 6.6 CRITÈRES DE RETRAIT du manuel d'instructions

Critères	Vérifier	Accepté	Rejeté	Critères	Vérifier	Accepté	Rejeté
Âge	Limite de durée de conservation et/ou de service			Contamination chimique	Exposition à des produits chimiques nocifs		
Surutilisation	Signes de surutilisation			Modifications	Modifié par autre que Barry		
Dommages	Fissures, coupures, trous, brûlures, etc.			Identification	Marquage d'identification entièrement lisible		
Surcharge	A été utilisé pour soulever ou arrêter des charges						

Verdict : Le produit **est apte** à rester en service ☐ Le produit **est inapte** à rester en service ☐

Partie D - Identification de l'inspecteur

Nom : _____	Signature : _____
Entreprise : _____	Titre : _____
Date de l'inspection : _____	
Date de la prochaine inspection : _____	



Courriel: _____

Cordages Barry Cordage Itée
6110, boul. des Grandes Prairies
Montréal, Qc, Canada H1P 1A2

Note : Chaque entrée au registre devrait avoir un formulaire d'inspection correspondant